Directives : paiement par chèque

Payable par chèque, par la poste



Attention à la date butoir des paiements par chèque. Aucune autre inscription payée par chèque ne sera acceptée par la suite.

Remplir le formulaire d'inscription.

N'oubliez pas de cocher la case devant « Je m'inscris ».



Ensuite, cliquez sur:

- 1. « Par chèque ou comptant à la porte »,
- 2. « J'accepte les conditions... »,
- 3. « CONTINUER » afin de compléter votre inscription et de recevoir AUTOMATIQUEMENT votre avis de confirmation d'inscription par courriel.

Le total à payer sera indiqué.



Notre adresse est :

Association francophone des troubles d'apprentissage (AFPED+) 240, boul. Centrum, Unité 105 Orléans (Ontario) K1E 3J4

Notre système vous enverra immédiatement par courriel une confirmation vous informant que : « Votre inscription sera valide lors de la réception du paiement. »

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à la réception de votre chèque.

Au plaisir de vous voir à cette soirée.

Merci de partager notre passion.

L'équipe de l'AFPED+, une équipe de parents bénévoles